

NOS COLLECTIVITÉS LOCALES ENGAGÉES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Qu'est-ce que le programme TEPCV ?

Initié par le Ministère de la transition écologique et solidaire, le programme **TEPCV** (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) permet d'accompagner des territoires qui s'engagent dans la transition écologique et énergétique autour des thématiques suivantes : réduction de la consommation d'énergie, développement des transports propres, promotion des énergies renouvelables, préservation de la biodiversité, éducation à l'environnement...

Un dispositif spécial appelé « Economie d'énergie **TEPCV-CEE** » permet également de financer des travaux sur l'amélioration énergétique des bâtiments communaux et de l'éclairage public via les Certificats d'Economie d'Énergie. Le Pays Terres de Lorraine a contractualisé avec l'énergéticien EDF dans l'objectif de proposer un accompagnement et une valorisation sécurisée des CEE.



ÉDITO

Nos quatre communautés de communes se sont engagées en 2014 dans une démarche de « Territoire à Énergie Positive » (TEPOS) pilotée au sein du Pays Terres de Lorraine. Ce projet vise à réduire les consommations d'énergie du territoire, par la sobriété et l'efficacité énergétique, et à développer la production d'énergies renouvelables.

Notre territoire a une facture énergétique par habitant supérieure de 25 % à la moyenne nationale. Pour atteindre l'objectif TEPOS, nous devons mobiliser l'ensemble des acteurs et travailler sur l'ensemble des gisements d'économies d'énergie et en premier lieu celui du patrimoine public des communes.

Lauréat de l'appel à projet national « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » TEPCV, le Pays et les élus réunis au sein du comité de pilotage TEPOS ont choisi une double exigence : favoriser une qualité, une diversité de projets et mobiliser un maximum de collectivités locales dans la transition énergétique.

Au total, ce sont près de **90 communes** impliquées et **120 projets publics** de transition énergétique qui sont en cours de déploiement sur tout le territoire pour un montant de plus de **2,5 millions d'euros** de subvention : du plus petit de nos villages aux villes en passant par des équipements communautaires ; de l'éclairage public à la création d'un centre aquatique en passant par la rénovation d'un logement en milieu rural.

Cette réussite est le fruit de l'engagement fort de l'Etat au côté des territoires avec ce dispositif TEPCV mais également de l'entreprise EDF (Electricité de France) partenaire du programme spécifique TEPCV CEE (Certificat d'Économie d'Énergie), de la fédération départementale du Bâtiment et du conseil départemental de Meurthe et Moselle, co-financier de ce programme.

Face à l'enjeu majeur que représente le réchauffement climatique pour notre territoire et notre planète, nous sommes tous une partie de la solution.

Dominique POTIER
Président du Pays Terres de Lorraine



100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE



Rédaction : Dominique Potier, Thomas Bailly, Laurent Vogel / Conception : Arnaud Codazzi / Tirage : 1000 ex / Crédits photos : Terres de Lorraine / Document graphique d'insertion Habitat & Humanisme : François & Henriot - Architecte et Urbanisme / Document graphique d'insertion Centre aquatique intercommunal : Chabanne Partenaires.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Rénovation de 70 parcs d'éclairage public

L'éclairage public représente 30 à 40 % de la facture énergétique dans les communes rurales. La rénovation du parc d'éclairage public devient donc une des priorités des communes pour, à la fois, diminuer les consommations énergétiques et améliorer le service public. C'est pourquoi, la commune de Noviant-aux-Prés a fait le choix de remplacer tout son parc d'éclairage public composé de 29 lampes à vapeur de mercure de 125 W et 20 lampes SHP - Sodium Haute Pression de 100 W. A la place ont été installés des luminaires LEDs de puissance 21 à 65 W, un système d'abaissement de puissance permettant de descendre le flux et la consommation de 50 % de 23h à 5h. Une horloge astronomique a été ajoutée afin de piloter et d'optimiser l'allumage et l'extinction du parc d'éclairage.



- 2400 € par an



soit 19 500 kwh économisés par an

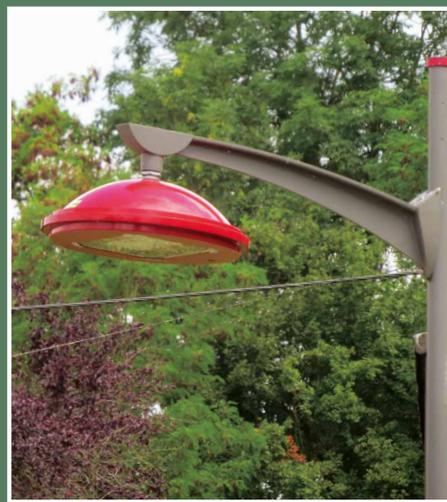


Temps de retour sur investissement

« Le conseil municipal a décidé de lancer le projet de rénovation de l'éclairage public parce que le parc commençait à devenir vétuste et le programme TEPCV était une réelle opportunité de bénéficier d'aides financières. L'autre intérêt était également de réaliser à la fois des économies financières et surtout d'énergie. En plus d'avoir installé des luminaires LED peu consommateurs, un système d'abaissement de puissance très efficace a été mis en place de 23h à 5h. Le niveau de luminosité, de clarté et d'uniformité a été également nettement amélioré. De plus, cela a sécurisé le cheminement des piétons et les entrées du village. Ce projet, qui tenait à cœur au conseil municipal, a eu un retour très positif de la part des habitants. »

François MANSION

maire de Noviant-aux-Prés



COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Aboncourt, Affracourt, Allamps, Autrey, Bainville-aux-Miroirs, Bainville-sur-Madon, Barisey-la-Côte, Bicqueley, Bouvron, Bouzanville, Bralleville, Bulligny, Charmes-La-Côte, Chaudeney-sur-Moselle, Choley Ménéillot, Communauté de Communes Terres Toulaises, Courcelles, Crépey, Crézilles, Domèvre en Haye, Dommartin les Toul, Fécocourt, Fontenoy-sur-Moselle, Forcelles-Saint-Grogon, Fraignes-en-Sainctois, Frolois, Germonville, Goviller, Hammeville, Haroué, Houdelmont, Housséville, Jaillon, Jevoncourt, Laloef, Laneuveville-devant-Bayon, Lay-Saint-Rémy, Lebeuville, Lemainville, Maizières, Manonville, Maron, Marthemont, Ménil-La-Tour, Méréville, Minorville, Mont Le Vignoble, Neuves-Maisons, Noviant aux Prés, Ognéville, Omelmont, Ormes et Ville, Pary-Saint-Césaire, Pierre La Treiche, Praye, Pulligny, Saint-Remimont, Saulxerotte, Saulxures-les-Vannes, They- sous-Vaudémont, Thorey-Lyautey, Toul, Vannes le Châtel, Vaudeville, Velaine-en-Haye, Vézelize, Vicherey, Villey-Le-Sec, Villey-Saint-Etienne, Voinémont, Xeulilly, Xirocourt

BÂTIMENT

Rénovation énergétique de 28 bâtiments communaux

La commune de Mont-L'Étroit a fait le choix de réhabiliter thermiquement un logement communal suite au prédiagnostic réalisé sur le patrimoine communal par le conseiller en énergie partagé. Des actions d'amélioration énergétique ont été proposées afin d'atteindre un niveau de performance élevé. Les actions mises en œuvre ont permis de traiter principalement l'enveloppe thermique du bâtiment. En effet, les murs extérieurs ainsi que le mur donnant vers la grange ont été isolés par l'extérieur, les combles perdus ont été isolés par 400 mm de ouate de cellulose et les anciennes menuiseries ont toutes été remplacées par des menuiseries double vitrage à haute performance énergétique.



- 1300 € par an



soit 17 000 kwh économisés par an



Temps de retour sur investissement

« Rassurés par l'accompagnement de M. Vogel proposant une assistance personnalisée tenant compte de nos problématiques particulières de petite commune notamment financières, nous avons décidé de finaliser le projet. Il consistait en une rénovation complète de l'isolation du logement et au remplacement des portes et fenêtres. Un gain pour :

- **Les locataires** : une économie des frais d'énergies mesurable et un confort thermique flagrant
- **Les habitants** : la vue d'un logement entièrement rénové en cœur de village et l'assurance que le moindre centime d'argent public ait été bien utilisé.
- **La commune** : la préservation du patrimoine et la pérennisation de recette locale. La fierté de proposer des logements conformes et confortables aidant à maintenir ou faire venir des habitants en milieu rural. »

Jean-Jacques TAVERNIER

maire de Mont L'Étroit



COMMUNES BÉNÉFICIAIRES

Boucq, Bulligny, Chaouilley, Chavigny, Courcelles, Crantenoy, Diarville, Domgermain, Ecouvres, Favières, Fécocourt, Flavigny-sur-Moselle, Foug, Gémonville, Gerbécourt et Haplemont, Germonville, Gibeaux, Grimonville, Hammeville, Mont-L'Étroit, Ochey, Pierre-la-Treiche, Pierreville, Sexey-aux-Forges, Toul, Vaudeville, Viterne, Xeulilly

ÉLECTROMOBILITÉ

Déploiement d'un réseau de bornes de recharge électriques en accès grand public

Porté par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, qui impose une proportion croissante de véhicules publics « à faibles émissions de gaz à effet de serre » ainsi qu'un réseau de 7 millions de points de recharge d'ici 2030, les communautés de communes et les 2 villes principales (Toul, Neuves Maisons) du territoire se sont engagées dans l'installation de bornes de recharge électriques en accès grand public. L'objectif est de couvrir le territoire d'une offre de recharge « électromobilité » à proximité de bâtiments administratifs, de zones commerciales ou de services en complémentarité de l'offre déployée sur l'agglomération nancéenne.

Par ailleurs, dans un souci d'exemplarité, elles se sont engagées au côté d'autres communes (Chavigny, Richardménil...) dans l'achat de véhicules électriques.

« Nous avons profité de l'opportunité de l'appel à projets dans le cadre de TEPCV pour installer des bornes sur le territoire du Saintois car l'électromobilité est tout à fait en phase avec les valeurs du Saintois. Le projet de territoire a mis en lumière la volonté d'un territoire vert aux portes de la métropole. Avec ces bornes, nous souhaitons

inciter les habitants du Saintois à oser le passage à un véhicule électrique, et offrir les infrastructures de recharge aux personnes extérieures, en visite chez nous. Une très grande majorité des habitants du Saintois travaille dans la métropole qui est bien équipée en bornes de recharges, nous venons ainsi apporter un complément au maillage territorial. »

Augustin LECLERC

vice-président de la communauté de communes du Pays du Saintois



COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Pays Terres de Lorraine, Moselle Madon, Pays du Saintois, Pays de Colombey et du Sud Tulois, Terres Tuloises, Chavigny, Neuves Maisons, Richardménil, Toul

ZOOM SUR DEUX PROJETS INNOVANTS



RECONVERSION D'UNE FRICHE MILITAIRE

en résidence intergénérationnelle écologique à Toul par l'association Lorraine Habitat et Humanisme :

- Un projet à haute qualité sociale : un lieu emblématique du « vivre ensemble », susceptible d'accueillir une diversité de public (personnes âgées, jeunes couples, étudiants...) , qui ont en commun un besoin d'accès au logement, conjugué pour certains à un risque d'isolement.
- Un projet à haute performance énergétique, écologique (chauffage au bois et à l'énergie solaire...) dans un objectif de faibles charges locatives
- Un projet intégrant un espace pédagogique destiné à la transition énergétique et la consommation : éco-appart, permanence-conseils, centre de documentation...



CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Haute Qualité Environnementale - HQE

Le centre aquatique porté par la communauté de communes Moselle et Madon intègre une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) dans le but de créer d'une part un environnement sain et confortable pour les usagers, le personnel et d'autre part de réduire les consommations de l'énergie et de l'eau très importante sur ce type d'équipement énergivore. Il comprend notamment :

- Des équipements performants à économie d'eau et d'énergie : Déshumidificateur thermodynamique, ventilation double flux à haut rendement et système de traitement à l'ozone permettant une économie d'énergie annuelle de plus de 1 000 000 kWh, soit plus de 40 % des besoins en énergie
- Des énergies renouvelables : chaufferie biomasse d'une puissance de 350 kW

PROGRAMME TEPCV

TERRES DE LORRAINE

Enveloppe financière TEPCV :
2.5 millions d'€

Economie d'énergie :
5,1 GWh ou 5.1 millions de KWh par an

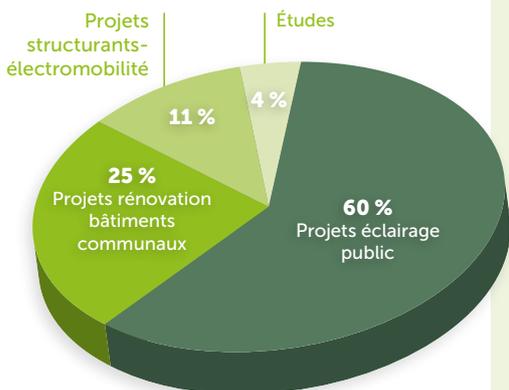
Economie financière moyenne annuelle :
600 000 € par an (en global)

+ de 120 projets sur 90 communes



CADASTRE SOLAIRE TERRES DE LORRAINE

RÉPARTITION DES PROJETS PAR CATÉGORIE



Un cadastre solaire est une cartographie du territoire qui identifie les potentiels d'ensoleillement (mesuré en kWh/m²/an) de l'ensemble des toitures des 154 communes du territoire Terres de Lorraine et propose une évaluation des montants d'investissement possibles et du temps de retour sur investissement pour l'installation de panneaux solaires.

Cet outil pratique et pédagogique permet à la fois d'informer concrètement les habitants, les communes et les entreprises du territoire sur le potentiel solaire (photovoltaïque et thermique) de leur toiture et à la fois d'identifier

les bâtiments notamment publics à fort potentiel de « productible solaire » afin d'y mener des actions spécifiques (projets collectifs d'investissements : centrales villageoises...).

L'outil sera en ligne sur internet et permet d'obtenir, pour chaque toiture (publique et privée) le niveau de productible photovoltaïque avec un niveau de précision de l'ordre du m².

Vous souhaitez connaître le potentiel « solaire » de votre toiture, rendez-vous sur :

www.terresdelorraine.cadastre-solaire.fr



Le Pays Terres de Lorraine propose à toutes les collectivités du territoire de les accompagner dans leurs démarches de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables à travers le dispositif de « Conseil en Énergie Partagé » (CEP). En faisant appel au conseiller en énergie, la commune se dote d'un référent énergie partagé entre les communes du territoire.

La mission du Conseiller en Énergie Partagé porte sur 3 volets

CONSEIL / DIAGNOSTIC

Aide à la décision

- Bilan énergétique du patrimoine avec préconisations d'actions
- Suivi annuel des consommations
- Pré-diagnostic énergétique de bâtiments ou de parc d'éclairage public
- Campagnes de mesure
- Conseils techniques (équipements, contrats, etc.)

ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement de projets de construction/rénovation énergétique
- Accompagnement de travaux/actions ponctuels

INFORMATION & SENSIBILISATION

- Veille technique et réglementaire
- Informations appels à projets et aides financières
- Mise en réseau des acteurs
- Sensibilisation du personnel et des usagers
- Visites de sites



AVEC LE SOUTIEN DE



Laurent VOGEL

Conseiller en Énergie Partagé
Terres de Lorraine

03 83 47 61 48 • 07 83 82 54 72
laurent.vogel@terresdelorraine.org

